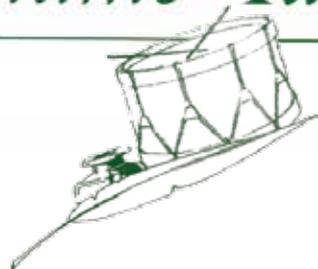




Le « Plume = Tambour »



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLIERS-SOUS-GREZ - JUIN 2025 - N°126

Sommaire

- P 02 Édito
- P 03 Conseils municipaux
- P 04 L'équipe municipale sur les réseaux
- P 08 ACTUALITÉS
- P 08 Budget 2025
- P 09 Projets à Villiers
- P 11 Locations saisonnières
- P 12 HIER
- P 15 INFOS UTILES
- P 15 Les chiens... encore et encore
- P 16 Informations de l'Agence de l'Eau
- P 18 Pimms Médiations : nouveau planning
- P 18 La Télécabine de consultation à nouveau fonctionnelle
- P 20 VIE ASSOCIATIVE
- P 23 JEUX
- P 24 INFOS PRATIQUES

Comité de rédaction : C. Ballay - T. Bonfils - J.-P. Girard -
F. Hubert - P. Lanouguère - T. Masson
Mise en page : V. Bach
Impression : Paroi-services - 01 64 24 24 44 - 77 Recloses



« Si l'abeille disparaissait du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre. »
Albert Einstein

Pourquoi les abeilles sont essentielles ?

Les abeilles domestiques font du bon miel. En passant d'une fleur à l'autre, elles aident les plantes à se reproduire.

Sans les abeilles, 40 % des aliments d'origine végétale que nous mangeons n'existeraient pas.

En moins de dix ans, sur le continent européen, 30 à 40 % de ces insectes ont disparu. Les produits chimiques, encore beaucoup utilisés dans l'agriculture, les intoxiquent. La pollution, la diminution des zones humides et le manque de diversité des cultures font également du tort aux abeilles. Ainsi que le frelon asiatique, un terrible prédateur.

Pour contribuer à leur sauvegarde, on peut agir en plantant dans son jardin des fleurs très riches en pollen et en nectar, qui attirent et nourrissent les abeilles.

C'est ce que font l'équipe municipale et les jardiniers en choisissant ces fleurs, appelées mellifères.

Édito

Bonjour à toutes et à tous,

Ces derniers mois, nous avons été témoins de fluctuations climatiques sans précédent. Des températures extrêmes, inhabituelles pour la saison, nous rappellent que le changement climatique n'est plus une hypothèse lointaine, mais bien une réalité présente. Est-ce un bien ou un mal ? L'avenir seul nous le dira, mais il est certain que nous devons apprendre à nous adapter.

À Villiers-sous-Grez, plusieurs nouvelles positives se dessinent à l'horizon. Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a donné son accord définitif pour la rénovation de la toiture de notre église. Il ne reste plus qu'à obtenir la validation de la participation financière du Département via la dotation correspondante.

Concernant la mise aux normes du foyer Jean-Louis Garban, nous approchons de la phase finale. Cela nous permettra de transmettre ce dossier avec sérénité au prochain mandat, dans un état conforme et abouti.

Les travaux de la station d'épuration progressent de manière satisfaisante. Le choix à venir – transférer ou non cette compétence au nouveau syndicat – pourrait s'avérer déterminant. Un transfert permettrait d'éviter un endettement supplémentaire pour la commune (déjà signalé lors de mes vœux) et même de dégager un petit excédent, utile pour d'autres projets, notamment la réfection de certaines voiries dans le cadre d'un contrat rural.

Enfin, pour pallier l'arrêt maladie de Benoît, nous avons engagé un agent en contrat à durée déterminée jusqu'en octobre. Cette solution, bien que temporaire, ne devrait pas alourdir les charges salariales de la commune initialement prévues dans le budget primitif. Il est cependant important de rappeler que les assurances ne couvrent plus l'intégralité des salaires, les charges patronales restant à la charge de la collectivité.

Merci à toutes et tous pour votre engagement et votre confiance.

Bien cordialement,

Le Maire et son équipe municipale

Résumé du Conseil municipal du 4 mars 2025

Les compte-rendus de Conseils municipaux sont consultables dans leur version intégrale sur notre site : www.villierssousgrez.fr

DÉLIBÉRATIONS

■ Délibération portant approbation des Comptes Financiers Uniques (CFU) Commune, Eaux, Commune

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,
✓ approuve le Compte Financier Unique 2024 de Villiers-sous-Grez
✓ donne pouvoir à M. le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

• Affectation de résultat commune

Le Conseil municipal après avoir entendu le compte financier unique de l'année 2024 présentant un excédent de fonctionnement de 499 278,18 € et un déficit d'investissement de 44 769,15 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

En fonctionnement recette
compte 002 : 454 509,03 €

En investissement dépense
compte 001 : 44 769,15 €

En recette d'investissement
compte 1068 : 44 769,15 €

✓ Le Conseil municipal vote, à l'unanimité, l'affectation du résultat.

Affectation de résultat assainissement

Le Conseil municipal après avoir entendu le compte financier unique de l'année 2024 présentant un excédent de fonctionnement de 347 221,29 € et un déficit d'investissement de 30 492,25 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

En fonctionnement recette
compte 002 : 316 729,04 €

En investissement dépense
compte 001 : 30 492,25 €

En recette d'investissement
compte 1068 : 30 492,25 €

✓ Le Conseil municipal vote, à l'unanimité, l'affectation du résultat.

Affectation de résultat eau

Le Conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'année 2024 présentant un excé-

dent de fonctionnement de 58 929,29 € et un excédent d'investissement de 35 989,72 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

En fonctionnement recette
compte 002 : 58 929,29 €

En investissement recette
compte 001 : 35 989,72 €

✓ Le Conseil municipal vote, à l'unanimité, l'affectation du résultat.

■ Budget primitif commune 2025

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif commune arrêté lors de la réunion de la commission des finances 3 février 2024, comme suit : budget affiché et consultable en ligne.

✓ Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2025.

■ Budgets primitifs 2025 Eau et Assainissement

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif EAU et sur le budget primitif Assainissement arrêtés lors de la réunion de la commission des finances du 1er février 2025 comme suit : budgets affichés et consultables en ligne.

✓ Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, les budgets primitifs 2025.

INFORMATIONS

• Entretien des chaudières

Les chaudières : foyer, école, mairie, au 3 rue de Larchant, devraient être entretenues au travers d'un marché CCPN. Ce marché assure entre autres un passage par mois d'une personne pour s'assurer de l'efficacité des réglages des chaudières. La chaudière du 3 rue de Larchant a un problème de production d'eau chaude : un plombier devrait passer rapidement pour une remise en état éventuelle.

• Atelier Quinze

Une réunion se déroulera le 05-03-2025 en mairie et visio conférence avec la société Atelier Quinze. Le but de cette réunion est la restitution du scénario

choisi lors de la précédente avec les élus.

- **Location courte durée**

A la suite de la parution du Plume Tambour de mars 2025, les loueurs de la commune ont interpellé le maire quant à savoir quelles sont les mesures envisagées. M. le maire rappelle qu'aujourd'hui aucune décision n'est arrêtée, la Communauté de Communes peut nous aider à mettre en place un permis de louer. Afin d'avancer dans ce dossier, une commission sera créée afin d'élaborer les règles de location courte durée en accord avec les 15 loueurs déclarés actuellement. Martine Melet et Etienne Bréhier donnent leur accord pour participer à cette commission.

- **Etienne Bréhier** regrette que les pommiers qui étaient dans l'emprise de la nouvelle station d'épuration aient été arrachés pour les travaux, sans prévenir, donc impossibles à replanter comme il l'espérait.

- **Les incivilités** dans la rue Creuse n'ont pas cessé, la gendarmerie suit ce dossier. Une voiture s'est retrouvée délestée de ses 2 roues arrière ce matin.

- **Martine Melet** avec son mari ont remis en état les guirlandes de Noël. Un point sera effectué pour confirmer les longueurs nécessaires suivant l'endroit où elles seront installées. Les personnages en bois des décorations au sol se dégradent et certains doivent être refaits, un appel à volontaires pour participer à un atelier de fabrication.

- **Le café participatif des 3 tilleuls**, agrandi de l'ancienne poste, ouvre pour sa saison 2025 le 7 mars. Comme l'an passé, des animations, concerts ou autres se dérouleront, il n'y pas de calendrier précis. Un dialogue avec les riverains proches du café est prévu pour éviter au maximum les conflits.

- **La cérémonie du 8 mai** se déroulera l'après-midi à 15 heures et sera suivie de l'inauguration d'une exposition sur Villiers d'hier. Laura-Lynn, service civique, propose une exposition à partir de cartes postales anciennes de Villiers mises en regard avec des clichés d'aujourd'hui sur le même thème.

- **Catherine Ceraudo** à la suite du dernier Conseil syndical des transports confirme qu'aujourd'hui le TAD n'est pas à l'ordre du jour avec la CCPN.

- **Pour l'embellissement du cimetière**, Catherine Ceraudo est à la recherche de nouveaux "jardiniers".

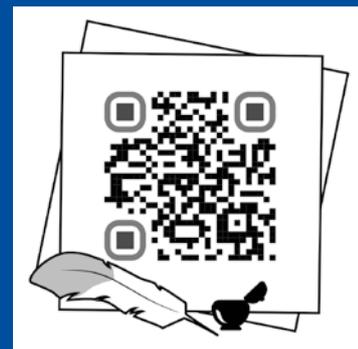
- **Yves Loir**, suite à l'arrêt maladie d'un agent, recherche un remplacement en CDD. Il indique que nous avons reçu 6 CV provenant de France Travail. Les CV reçus feront l'objet d'une étude et les personnes convoquées à un entretien, le but étant une embauche à partir du 1^{er} avril pour une période de 7 mois.

- **La commune** a passé une commande pour le remplacement des éclairages des différents bâtiments. Cette fourniture et la pose sont gratuites et seront effectuées par la CCPN au titre de la rénovation énergétique.

Suivez l'activité du maire et de l'équipe municipale en vous connectant sur : www.instagram.com/lepetitmairerural/



Ou sur cet autre QR code qui vous conduira sur YouTube qui sera alimenté au fur et à mesure de petites vidéos expliquant le travail municipal de chacun. www.youtube.com/@LePetitMaireRural



Résumé du Conseil municipal du 1^{er} avril 2025

DÉLIBÉRATIONS

■ Vote des subventions aux associations

Laëtitia Lepaisant demande aux membres de se prononcer sur les subventions proposées selon le tableau ci-dessous :

Nom structure	Demande 2025	Votée
ADAR	100	100
Les Amis du patrimoine	120	100
FNACA	50	50
Coopérative école maternelle Villiers	400	400
OCCE (coopérative école Recloses)	400	400
Association sportive Collège Blanche de Castille	70	70
Amicale Villaronne	800	800
Histoire et Patrimoine	250	250
Le Club des Sages	200	200
Sauvebois	160	160
Association A Vivre	400	400
ESF	900	500
USNSP (Sport adapté)	100	100
Médiathèque de Villiers	1500	1500
AGVBM (association sportive de Bourron)	400	400
Foyer Rural de Tousson	0	0
Utopies & Co	100	100
La Plume Philanthrope	400	400
GENE Nemours	100	100
Roller Skating Nemours St Pierre	100	50
JSP (Jeunes sapeur pompiers)	150	150
Ecuries Cristalline	1200	120
Villiers Social Club	20	20
Houblon Villaron	1500	150
Rugby Nemours	50	50
Totaux		6570

✓ Les membres du Conseil, votent à l'unanimité.

■ Fixation des contre-valeurs au titre des redevances pour la performance des réseaux

d'eau potable / pour la performance des systèmes d'assainissement collectif / Encaissement des redevances « Performance des réseaux d'eau potable » et « Consommation d'eau potable » par l'exploitant / concessionnaire

✓ Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité,

1- **de fixer** pour l'année 2025 le montant de la contre-valeur de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable devant être répercutée sur chaque usager du service public de distribution d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, à : 0,017 € HT/m³ ;

2- **autorise** l'exploitant / concessionnaire à facturer et encaisser cette contre-valeur de la « redevance pour performance des réseaux d'eau potable » et auprès des usagers du Service Public de l'Eau Potable et à la reverser à la Collectivité ;

3- **autorise** l'exploitant / concessionnaire à facturer et encaisser la redevance « consommation d'eau potable » auprès des abonnés au service public de l'eau potable et à la reverser à la collectivité ;

4- **de fixer** pour l'année 2025 le montant de la contre-valeur de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement devant être répercutée sur chaque usager du service public de distribution d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, à : 0,0267 € HT/m³ ;

5- **autorise** l'exploitant / concessionnaire à facturer et encaisser cette contre-valeur de la « redevance pour performance des réseaux d'assainissement collectif » et auprès des usagers du Service Public de l'Assainissement Collectif et à la reverser à la Collectivité ;

6- **précise** que ces contre-valeurs sont assujetties à la TVA selon la réglementation en vigueur, soit 5,5 % pour l'eau potable et 10 % pour l'assainissement ;

- **autorise** M. le maire à signer tous les documents et les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

M. le maire précise que ce ne sont pas des taxes communales additionnelles, que ces sommes seront reversées à AESN.

■ Vote des taux

Monsieur le maire propose d'augmenter les taux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres décident de fixer les taux comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38,27 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 51,29 %
- Taxe d'habitation : 11,29 %

■ Commission locations saisonnières

Désignation des membres : Etienne Bréhier, Martine Mellet, Emmanuelle Sormail et Thierry Masson

Objet : recevoir chaque propriétaire faisant de la location saisonnière pour connaître leur projet, décider la stratégie à adopter pour ces locations saisonnières.

INFORMATIONS

• Panneaux signalétiques

Mise en place d'une signalétique pour indiquer les commerces, les lieux caractéristiques (cimetière, mairie, agence postale, foyer médiathèque...) au niveau des entrées du village et de la place Rapine. Yves Loir va regarder où implanter ces panneaux et étudier les devis.

• Pompe à bras des pompiers

Le Service technique a déplacé sous l'auvent de la cour de la mairie, l'ancienne pompe à bras des pompiers de Villiers-sous-Grez qui était « exposée » sur le parking du foyer. Cette pompe est très dégradée. Christine Groetzinger se propose de contacter une personne qui pourrait la restaurer. Ensuite il faudra décider que faire de cette pompe.

• Travaux STEP

Les travaux avancent comme prévu, un léger retard dans le planning du fait d'une panne machine ne devrait pas avoir d'influence sur le délai total. Pour rappel la réunion de chantier est programmée tous les jeudis, tous les conseillers peuvent y participer.

• Etude du syndicat des Eaux

L'avis du syndicat des Eaux concernant l'adhésion devrait être reçu au mois d'avril pour décision au Conseil municipal. M. le maire a proposé une mini enquête auprès des administrés pour connaître leur position sur le passage ou non au syndicat des Eaux. Le Conseil municipal dans sa majorité trouve le délai trop court — les explications seraient trop complexes pour la réalisation d'un dossier de présentation.

• Remplacement agent du service technique

La Commune a embauché un agent en CDD du 1er avril au 31 octobre pour le remplacement de notre agent en arrêt maladie. Du 1er novembre au 31 mars, il est prévu de prendre M. Martin, auto-entrepreneur, les après-midis, en fonction de l'arrêt maladie de notre agent.

• Alarme incendie foyer Jean-Louis Garban

L'alarme incendie, conforme à la demande de la commission de sécurité, a été installée. Cette alarme est à déclenchement manuel, la sono qui doit être branchée sur la prise dédiée, se coupe au déclenchement de l'alarme. Il appartient au locataire qui occupe la salle de faire le nécessaire pour appliquer les consignes de sécurité.

• Exposition-débat sur les gens du voyage

Un administré demande à la commune s'il serait possible d'avoir une salle permettant d'accueillir une exposition sur les gens du voyage. Un débat sur les gens du voyage serait proposé. Le Conseil souhaiterait avoir des précisions sur cette exposition/débat avant de donner son avis. Emmanuelle Sormail contactera cet administré pour avoir des précisions.

• Nuisances

Des chiens perturbent par leurs aboiements des riverains dans diverses rues, dont une rue de Larchant, Emmanuelle Sormail est volontaire pour une conciliation. Dans d'autres rues des collectifs se créent pour faire pression auprès des propriétaires de ces chiens.

• Problème internet

Un vol de cuivre entre Achères et Ury dans la nuit du vendredi 28 mars a entraîné la coupure des services, la remise en état est prévue pour le 7 avril, cela entraîne des retards sur le traitement des dossiers administratifs qui ne pourront être régularisés qu'après le rétablissement d'internet. La gendarmerie chargée de l'enquête serait sur la piste de suspects.

• Remise en état de la toiture de l'église

Après un retard, dû au contexte politique, sur le dossier de la remise en état de la toiture de l'église, la Drac a validé les travaux de toiture, nous attendons les décisions de la région et du département. Pour rappel sur un budget prévisionnel de 500 K € la subvention DRAC serait 250 K €, 125 K € région et département, reste 125 K € à charge de la commune. Nous allons déposer un dossier à la fondation du patrimoine pour recevoir des dons et une candidature au Loto du patrimoine sera adressée pour le reste à charge.

• Spectacle Humour

Laëtitia Lepaisant a été contactée par une troupe proposant un spectacle humoristique, le 29 septembre prochain. Les conditions financières et d'accueil de la troupe n'étant clairement explicites, Laëtitia va demander un complément d'information afin que le Conseil puisse se prononcer.

• Fuite d'eau à Busseau

Une grosse fuite d'eau s'est produite sur Busseau après compteur sur le purgeur ayant généré une consommation de 1 400 m³ d'eau. La SAUR ne facturera pas la totalité, mais 1 400 €.

• Marquage routier et signalisation routière

L'ARD nous a demandé de revoir notre demande de subvention amende de police, pour le marquage et la signalisation pour un devis de 15 000 €. Après reprise du devis, nous espérons 7 000 € « subventionnables ». Ce changement est en partie dû au mouvement de responsable à l'ARD.

TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

Martine Melet informe que la remise en état des guirlandes "réparables" est terminée. Elle présentera un devis pour remplacer les guirlandes hors services. Un point sera effectué pour l'ajout éventuel de prises. Les habitants étaient satisfaits de l'illumination de 2024.

QUESTIONS DIVERSES

• Syndicats des collèges :

Emmanuel Sormail a participé au dernier comité syndical, le budget général a été approuvé sans

augmentation des cotisations pour les communes. Pour Villiers-sous-Grez la participation est d'environ 10 000 €. Ce comité s'est achevé par la visite du dojo créé au sein du collège.

• Vide maisons

Emmanuel Sormail et Laëtitia Lepaisant ont donné quelques informations sur l'organisation de cette manifestation. Afin de repérer plus facilement les participants des ballons seront distribués, comme l'an passé le plan du village avec les participants sera disponible à la boulangerie, chaque participant est encouragé à flécher les abords de leur maison. Une communication sera effectuée au travers de divers supports.

• Nettoyage de printemps du 22 mars

Étienne Brehier fait un compte rendu du nettoyage de printemps qui a réuni 9 personnes. Une remorque a été remplie, rien n'a été laissé sur les bas-côtés. Le manque de bras est en partie dû à la météo peu clémente. Il semblerait qu'il y ait eu moins de dépôt que l'an passé.

• Urbanisme

Il y a une réclamation sur le montage d'un mur rue de la Garenne qui serait à 1,80 m au lieu de 1,60 m.

• TAD (Transport A la Demande)

Catherine Ceraudo présente un compte rendu du dernier Comité Syndical des Transports. Le responsable Transdev de Nemours souhaiterait avoir les résultats du sondage réalisé sur la commune au sujet du TAD afin d'appuyer notre demande de TAD sur Villiers.

• ACAD (Association Cantonale d'Aide à Domicile)

Christine Groetzinger expose le compte rendu du conseil d'administration de l'ACAD qui s'est tenu à Villiers le 28 mars en présence des représentants des communes adhérentes. Le mode de calcul par habitant a été reconduit et une augmentation a été appliquée. Trois communes ne cotisent pas depuis plusieurs années et refusent toujours de cotiser. Il a été décidé que les personnes ayant recours à ce service d'aide paieraient les frais de dossier et le prix horaire majoré.

Sur la commune de Villiers 8 personnes sont aidées par l'ACAD.

Le budget 2025 de Villiers-sous-Grez, c'est :

Un budget de fonctionnement

dont les principales dépenses sont :



Personnel municipal
227 989 €
Elus
39 269 €



Maintenance,
assurance, impôts
44 507 €
Fournitures et
Administration
divers
34 204 €



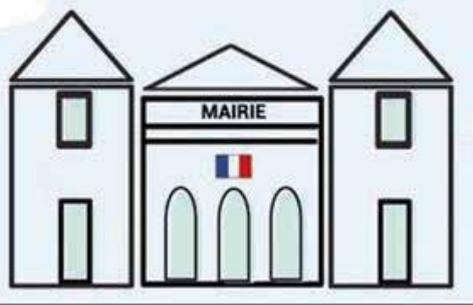
CCAS et
Associations
18 220 €



Périscolaire
161 000 €



Energies,
électricité,
gaz, eau et sécurité
54 800 €



Des recettes

dont les principales dépenses sont :



La Municipalité
516 020 €



La Communauté
de Communes
200 258 €



L'Etat, la Région,
le Département
57 929 €



Un budget d'investissement

dont les principales recettes proviennent de
l'état, la région et le département.
dont les principales dépenses sont :



Acquisition
terrain
2 500 €



Travaux voirie
7 000 €



Emprunt
35 000 €



Installation
générale bâtiments
publics
24 000 €
Matériel
1 750 €



Villiers-sous-Grez : un projet d'aménagement ambitieux en marche

La commune engage un vaste projet d'aménagement durable, alliant rénovation thermique des bâtiments, amélioration de l'accessibilité, développement d'un réseau de chaleur bois, meilleure gestion des eaux pluviales. Le scénario retenu comprend notamment la réhabilitation de bâtiments, la création d'une chaufferie, la réorganisation des services municipaux.

Le coût estimé est de 1 043 049 € (hors recettes foncières), avec un travail en cours sur les subventions et les économies d'exploitation. Certains

volets, comme l'hébergement touristique, sont repoussés pour une réflexion territoriale plus large. La commune poursuit la concertation avec ses partenaires pour mener à bien ce projet structurant. Plusieurs actions sont en cours pour faire avancer le projet : finalisation des fiches actions, analyses techniques et économiques, préparation des documents de planification (plans, maquettes 3D) et concertation avec les partenaires (PNR, ABF, Banque des Territoires...).

Villiers-sous-Grez s'engage ainsi dans une démarche cohérente d'aménagement durable au service de ses habitants et de son territoire.

Projets participatifs

Bougez, respirez les petits loulous... Un nouvel espace de jeux !



Limiter le jetable

Des équipements pour notre Foyer JL Garban Pour 8 000 € HT pour limiter le « jetable » : frigo type A, lave-vaisselle, etc...

La lutte contre le "tout-jetable" est au cœur de la démarche Zero Waste. Elle vise à promouvoir des alternatives aux produits à usage unique qui peuplent notre quotidien et qui sont responsables de quantités considérables de déchets et d'une consommation irraisonnée des ressources planétaires.





Incendie à Villiers-sous-Grez

Le jeudi 18 avril, à 17h45, un départ de feu a été détecté à proximité du terrain de football, sur le versant du Rocher Saint-Étienne. C'est grâce à la vigilance de Jérôme Champion, que nous remercions chaleureusement, que l'alerte a pu être donnée rapidement. Les circonstances de l'incendie laissent malheureusement penser à un acte volontaire. Les

sapeurs-pompiers de Fontainebleau sont intervenus en moins de trente minutes. En raison d'un vent soutenu et de la nature du sous-bois très sec, deux camions ont été nécessaires pour maîtriser le feu. Le sol composé de tourbe, propice aux feux couvants, a nécessité une surveillance continue pendant plusieurs jours afin d'éviter toute reprise de l'incendie. Cet événement aurait pu avoir de lourdes conséquences : un vent orienté vers les habitations de la rue de Nemours et un sous-bois particulièrement sec auraient pu transformer ce départ de feu en un sinistre beaucoup plus grave. Heureusement, grâce à la réactivité des témoins et des secours, le pire a été évité.



Le café Les Trois tilleuls s'aggrandit



L'ancienne Poste a été transformée en un espace chaleureux.

D'importants travaux ont été entrepris en début d'année au 3 rue de Larchant, après le déménagement de la poste.

Ces nouveaux travaux étaient nécessaires pour intégrer les anciens locaux libérés dans l'espace initial du café Les Trois Tilleuls.

Le chantier s'est terminé dans les temps, ce qui est remarquable ! D'autant plus que tous les travaux ont été réalisés par les bénévoles Les Trois Tilleuls dans le cadre d'un chantier participatif : maçonnerie, plomberie, électricité, menuiserie, embellissements...

Le café dispose dorénavant de deux belles pièces intérieures (2 salles, 2 ambiances !)

En complément, des travaux de remise en conformité d'accès handicapé et de sécurité sont en cours, ce qui va de pair avec le changement de destination du bâtiment en "Maison des Associations". Maintenant que nous disposons de plus d'espace, pourquoi ne pas en faire profiter un maximum d'asso-

ciations intéressées (réunion, ateliers, etc). N'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie.

Le café Les Trois Tilleuls reste ouvert à tous les vendredis et samedis de 18h00 à 22h00.

Je rappelle la singularité de notre café : toute l'équipe au service est bénévole, ce qui donne son âme au lieu !

Si vous voulez tester vos talents de barman ou barwoman, venez nous voir : on vous forme et vous pouvez devenir le maître des lieux pendant une permanence de deux heures !

Notez d'ores et déjà ces deux dates importantes :

- Samedi 14 juin 2025 à 10h30 : Assemblée Générale de l'association Villiers Social Club (qui gère le café)
- Dimanche 13 juillet 2025 : bal guinguette pour les festivités du 14 juillet !

Thomas Bonfils

Villiers-sous-Grez face à l'augmentation des locations saisonnières type Airbnb, stationnement et dotations en question



Villiers-sous-Grez attire de plus en plus de visiteurs. Son charme rural, sa proximité immédiate avec les rochers d'escalade de la forêt de Fontainebleau, et sa tranquillité en font un point de chute privilégié pour les amateurs de nature, de randonnée, et d'escalade. Mais ce succès a un prix : entre locations saisonnières, problèmes de stationnement et baisse des ressources publiques, le village fait face à des défis croissants.

Airbnb s'installe dans le paysage... au détriment des habitants à l'année

Depuis quelques années, des maisons de Villiers-sous-Grez sont transformées en meublés touristiques, notamment via des plateformes comme Airbnb ou Abritel. Ces locations séduisent une clientèle internationale d'escaladeurs ou de promeneurs cherchant à fuir les zones urbaines. Mais pour les habitants permanents, cela se traduit par une tension sur le logement, une augmentation des prix de l'immobilier, et un sentiment d'injustice face au va et vient des touristes. En parallèle, la vie de village s'étioule : les résidences secondaires et locations touristiques n'animent pas durablement les associations locales.

Un village pas conçu pour accueillir autant de voitures

Le problème se renforce avec l'arrivée de véhicules, notamment les week-ends ou pendant les vacances scolaires. Villiers-sous-Grez, comme beaucoup de villages anciens, n'a pas été conçu pour gérer un afflux important de stationnement. Les rues sont étroites, les trottoirs quasi inexistantes, et les places limitées. Des voitures stationnent parfois n'importe où : sur les accotements, devant des entrées privées, en zone non autorisée et ne connaissent pas le stationnement alterné. Cela crée des tensions avec les riverains, sans compter les risques pour la circulation ou l'accès des secours.

Un village jugé « riche »... et donc moins aidé

Autre paradoxe : malgré ses ressources limitées, Villiers-sous-Grez voit les aides de l'État diminuer. En cause, le système de la dotation globale de fonctionnement (DGF), qui tient compte de la richesse moyenne des foyers fiscaux. L'arrivée de résidences

secondaires ou de propriétaires ajoutant des revenus supplémentaires tirent vers le haut les indicateurs... et fait baisser les dotations. Or, les charges augmentent : entretien de la voirie, sécurisation de certains chemins, et bientôt peut-être, création de zones de stationnement ou de signalétique touristique. Tout cela pèse lourdement sur le budget d'une petite commune.

Une taxe de séjour... non perçue par le village

Certes, les locations touristiques à Villiers-sous-Grez sont en principe soumises à la taxe de séjour. Mais cette taxe, censée aider les communes à financer l'accueil touristique, ne profite pas toujours pleinement à la collectivité. Une part est reversée à l'office de tourisme intercommunal, Et l'autre à la région Île-de-France, pour aider le plan de transport en commun selon la répartition en vigueur. Rien ne revient à la commune.

Pire encore : certaines plateformes ou loueurs ne la reversent ou ne la collectent pas du tout, malgré leur obligation légale. Soit par oubli, soit par contournement délibéré, des hébergements touristiques passent sous les radars fiscaux, privant ainsi l'intercommunalité de recettes pourtant cruciales. Les petites communes n'ont souvent ni les moyens humains, ni les outils de contrôle pour identifier ces manquements, c'est pourquoi le conseil municipal de Villiers-sous-Grez a décidé de créer une commission de locations saisonnières.

Comment préserver l'équilibre villageois ?

Villiers-sous-Grez n'est pas seul dans cette situation. Pour y faire face, plusieurs pistes sont envisageables :

- Encadrer les locations de courte durée, en instaurant un registre ou un quota annuel
- Créer des zones de stationnement supplémentaires financées par l'intercommunalité ou la région
- Exiger un meilleur contrôle du versement de la taxe de séjour par les plateformes
- Réclamer une redistribution plus équitable des recettes touristiques et une revalorisation des dotations en fonction des charges réelles
- Encourager un tourisme plus responsable, en sensibilisant les visiteurs à l'impact local de leur venue, notamment au stationnement et leurs va et vient.

L'association Histoire et Patrimoine pendant le weekend du 8 mai a organisé une exposition sur la vie de notre village entre 1939-1945.



Nous avons comptabilisé 400 visiteurs sur les quatre jours d'exposition dont 135 pour l'inauguration. Les 100 catalogues que nous avons fait imprimer ont été vendus, une réimpression est en cours.

De belles rencontres entre anciens villarons dont Nicole Bachet (fille de Gabriel), Anita Pehoo fille du résistant parisien qui était à Villiers lors l'arrestation de Gabriel, Jean Przybylski jeune villaron à l'époque se souvient de la libération et Gérard Pasmant qui a partagé avec l'assemblée ses souvenirs de l'exode et la vie à Villiers pendant cette période.

Le film de 30 minutes retrace sous forme de témoignages, de documents et de photos, la vie de notre village avec en final la chorale qui nous interprète « Le chant des partisans » qu'elle en soit remerciée.

Pour toutes les personnes qui n'ont pu venir visiter l'exposition et souhaiteraient acquérir le catalogue au prix de 12 € contactez nous à l'adresse hpvilliers@orange.fr ou par téléphone au 06 70 38 19 41.

Un grand merci à tous les visiteurs qui nous ont félicité sur la présentation de l'exposition et encouragé pour de futurs projets. Merci à Thierry Masson maire de Villiers, au Conseil municipal et au service technique pour le prêt du foyer et le soutien logistique de la mise

en place de la salle.

Un grand merci à l'équipe de rédaction qui s'est investit pendant quatre mois pour vous présenter cette exposition et à tous les adhérents bénévoles sans qui l'exposition n'aurait pu voir le jour.

*Le président de l'association
René Fleureau*

Site internet : <https://hpvilliers-sous-grez.fr>

Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai 1945, soit 80 ans jour pour jour, l'Allemagne nazie capitulait sans condition devant les forces alliées. La sanglante seconde guerre mondiale, tout au moins sur le sol européen se terminait.

Depuis, cette date hautement symbolique est dédiée au souvenir des dizaines de millions de victimes du conflit. Les noms, gravés à jamais dans le marbre des monuments aux morts, à Villiers-sous-Grez comme ailleurs, rappellent l'étendue du désastre et le sacrifice de ceux qui sont morts pour notre propre liberté.



Photo : Marina Kyrogglou

Cette année, la cérémonie au Monument aux Morts pour la France a été associée à l'inauguration de l'exposition historique organisée par l'association « Histoire et Patrimoine ».

Chantier participatif du 8 mars 2025 à Villiers pour la réouverture du chemin rural dit des Terres Rouges

170 mètres du chemin rural dit des Terres Rouges ont été ré-ouverts avec le nettoyage (élargissement) sur 500 mètres du chemin de Fontainebleau pour rendre accessible le chantier : Soit 670 mètres au total ! La coopération avec l'association Sauvebois a permis de réaliser ce chantier avec l'accord de la commune.



Avant nettoyage



Après la fin du chantier

Neuf bénévoles y ont participé lors d'une très belle journée ensoleillée ! Pas de cavaliers parmi les bénévoles sur le chantier mais des marcheurs/ randonneurs, motards, quadeurs, 4x4, VTTistes avec ou sans assistance et un conducteur aguerri avec son tracteur agricole adapté aux travaux forestiers.

Les bénévoles sont passés en trois temps pour la réouverture du chemin :

- Premier passage pour tronçonner les arbres tombés au sol depuis des années,
- Deuxième passage pour déplacer le bois tronçonné en dehors du chemin,
- Troisième et dernier passage pour couper toutes les ronces présentes.

Le chemin était totalement impraticable, avec la présence de ronciers et de dizaines d'arbres tombés au sol. Le chemin permet de nouveau un accès aux Rochers de la Vignette aux propriétaires, aux cavaliers, VTTistes et randonneurs. Ce chemin creux offre une alternative sécurisante du GR13 afin d'éviter les tables de grès pour les cavaliers et tout ce qui roule.

Grande satisfaction partagée sur la réouverture effective de ce chemin, la découverte pour certains des petits chemins ruraux en zone boisée sur la commune de Villiers-sous-Grez. Le chantier s'est clôturé avec le verre de l'amitié offert par l'association Sauvebois.



Concert à l'église avec l'orchestre
philharmonique du Pays de Fontainebleau.

Remise des médailles du travail à
l'occasion de la cérémonie du 8 mai.

Fête du houblon

La fête médiévale et la mise au fil du Houblon se sont déroulées dans une ambiance légère et chaleureuse. Par un très beau temps en ce dimanche 27 Avril 2025, se sont côtoyés magiciens, compteurs, historiens et autres ménestrels. Nous fûmes charmés par la présence des animaux en ce lieu magnifique de la Houblonnière ainsi que des déambulations de ces personnalités fantastiques. Nous nous sommes régalés grâce à la bière artisanale confectionnée avec la récolte du Houblon de septembre dernier.

A très bientôt pour la prochaine et merci à tout le village qui participe de plus en plus nombreux à chaque fois.

Le Houblon Villaron



Vide maisons

55 maisons ont ouvert leurs portes lors de la deuxième édition du vide maisons le dimanche 11 mai. De nombreux visiteurs ont arpenté les rues du village à la découverte de quelques trésors ou de simples objets qui sommeillaient dans les maisons villaronnes. Cette année, un partenariat a été mis en place avec le café des 3 Tilleuls. On pouvait donc y faire une halte pour boire un verre et/ou se restaurer au Food truck. Une belle manifestation qui a rassemblé de nombreux habitants du village, une association et la municipalité.

Nous tenons à remercier tous les Villaronnes et les Villarons pour la patience et la bienveillance dont ils ont fait preuve ce jour-là concernant la circulation et le stationnement dans le village.

Chiens... encore et encore !

Comme annoncé dans un précédent numéro du Plume Tambour, le nombre de chiens à Villiers-sous-Grez est en forte augmentation. Une situation qui, bien que révélatrice de notre amour des animaux, entraîne malheureusement plusieurs problématiques qu'il est temps d'aborder sérieusement.

Des incidents inquiétants

La première difficulté concerne l'agressivité de certains chiens, laissés sans surveillance ou mal contrôlés. Villiers a connu récemment une deuxième attaque avec morsure en peu de temps. Dans les deux cas, les victimes ont dû se rendre aux urgences et restent marquées par l'expérience. Il est essentiel de rappeler que chaque chien a sa propre personnalité, ses réactions, ses peurs, ses instincts. Trop souvent, nous entendons des phrases comme « Je le contrôle » ou « Il n'est pas méchant ». Pourtant, la transmission de pensée homme/chien n'existe pas encore — même Elon Musk ne l'a pas inventée !

Propriétaires, merci de rester vigilants et attentifs aux moindres gestes de vos animaux, pour le bien-être de tous.

Les déjections : un fléau évitable

La deuxième problématique est bien connue : les déjections canines. Trop souvent, on en trouve devant les portes, devant les porches, ou le long des propriétés dont les propriétaires font leur maximum pour embellir le village. Certains semblent penser que vivre dans un village rural dispense de ramasser les crottes de son chien. Or, c'est tout le contraire : ramasser devrait être un geste citoyen, une marque de respect pour le domaine public. Il est possible de faire autrement : dans de nombreux villages, les propriétaires sont exemplaires, toujours munis de sacs, même lorsqu'ils discutent sur le trottoir. Ce geste est devenu un réflexe, une norme.

Villiers offre suffisamment d'espaces verts pour que les chiens puissent faire leurs besoins dans des zones appropriées. Et si un accident arrive... hop, le petit sac est là pour corriger la situation. Deux distributeurs de sacs à crottes vont être achetés grâce aux projets participatifs en espérant inciter les propriétaires de nos amis les chiens à s'en servir.

Respect et bon sens

Chers propriétaires, merci de penser aux autres. Ce que vous tolérez aujourd'hui devant chez votre voisin pourrait un jour apparaître... devant votre propre porte.

Faisons tous preuve de civisme pour préserver la qualité de vie de notre beau village.



Aboiements incessants : une nuisance sonore à ne pas négliger

Une autre gêne de plus en plus signalée par les habitants concerne les aboiements prolongés de chiens laissés seuls, parfois toute la journée, voire plusieurs jours. Ces bruits répétitifs, souvent ignorés par les propriétaires absents, deviennent vite insupportables pour le voisinage, notamment pour les personnes âgées, les familles ou ceux qui travaillent à domicile.

Il est important de comprendre qu'un chien qui aboie sans cesse n'est pas un chien heureux : c'est souvent un signe de stress, d'ennui ou de détresse.

Édition mars 2025
CHIFFRES 2024

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour améliorer les performances des stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement, du cadre de vie et de la santé.

LE SAVIEZ-VOUS ?

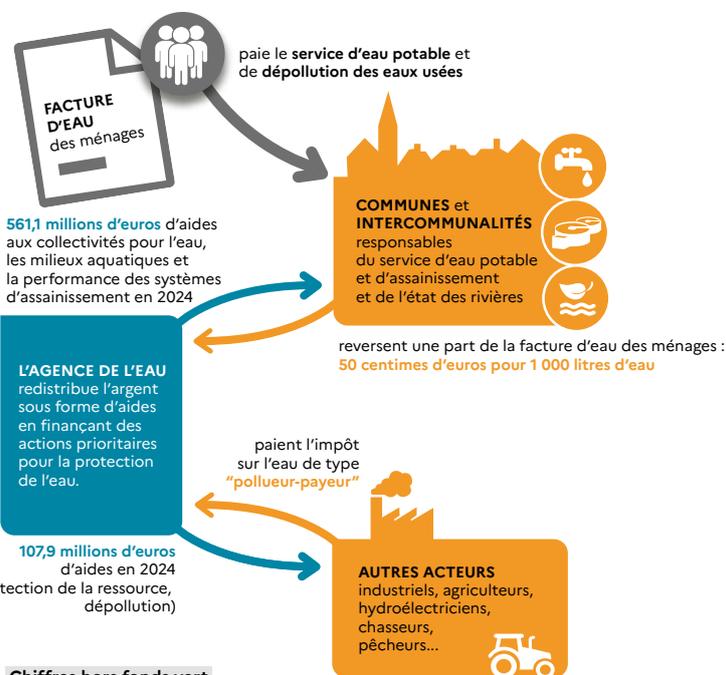
Le prix de l'eau en Seine-Normandie est de 4,19 euros TTC par m³.
Source : agence de l'eau Seine-Normandie - Étude sur le prix de l'eau - 2021

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA_video.mp4



Chiffres hors fonds vert

©AESN

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.
RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES ?

En 2024, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 674 M€ dont plus de 403 M€ en provenance de la facture d'eau.

2024

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau Seine-Normandie pour 100 € de redevances ?

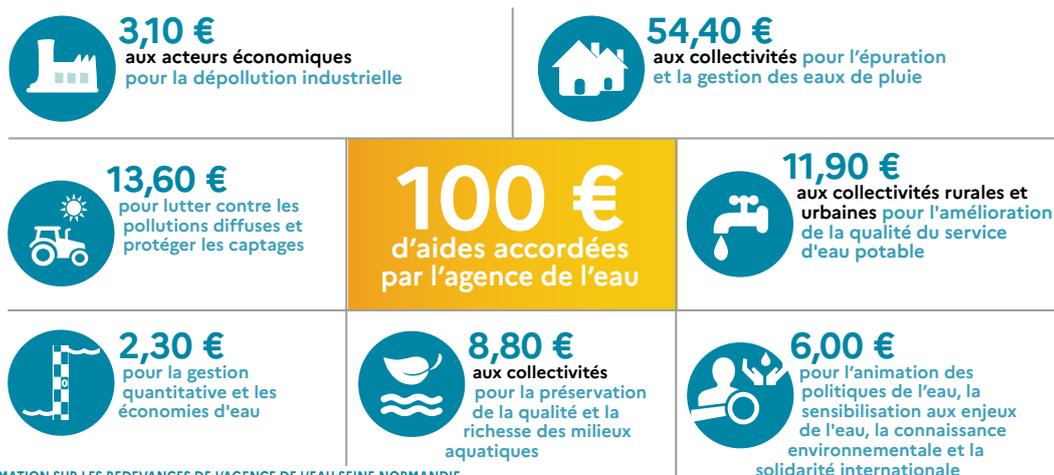


À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides attribuées par l'agence de l'eau Seine-Normandie ?



2

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

CHAQUE GOUTTE COMPTE, ÉCONOMISONS L'EAU !

Ensemble, nous pouvons agir de manière plus rapide et plus efficace pour préserver l'eau en qualité et en quantité, tout en préservant les écosystèmes. Notre principe directeur est la sobriété dans l'utilisation de l'eau. L'objectif est que les économies réalisées par l'ensemble des usagers permettent de réduire les prélèvements d'eau sur le bassin de 10 % d'ici 2030.

Nouveauplanning ! Le Pimms Médiation 77 s'adapte.

À partir de mai 2025, le Pimms Médiation 77 interviendra **les mercredis en semaines paires** (tous les 15 jours), sans rendez-vous, à la médiathèque de Villiers-sous-Grez.

Nous vous retrouverons dès le mercredi 14 mai de **09h00 à 12h30** pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

Nous restons à votre disposition au **01 86 29 00 29** pour toute information complémentaire.

En vous remerciant de votre compréhension,
Cordialement,
L'équipe de direction du Pimms Médiation 77

Bonne nouvelle, la cabine de télémédecine est à nouveau fonctionnelle au cabinet de gynécologie, 27 rue Gabriel Bachet !



Horaires : Lundi 09h00 -13h00 • 14h00 -19h00

Vendredi 09h00 -13h00 • 14h00 -17h00

Prise de rendez-vous

- par téléphone au 01 85 48 02 18

- en contactant Muriel Verdier au 01 60 96 60 24

ou par mail : tlc.vsg@gmail.com



Transports scolaires

L'année n'est pas encore terminée qu'il faut déjà penser à 2025/2026....

Concernant votre forfait de transport vous pouvez dès à présent prévoir son renouvellement sur le site iledefrance-mobilité.fr.

Les forfaits scolaires, carte Imagine R junior pour les jeunes de moins de 11 ans à 24,40 €, le forfait imagine R scolaire ou Étudiants à 374,40 € vous permettront de voyager en toute tranquillité sur le réseau île-de-France.

Désormais plus de ticket, vous devrez avoir une carte magnétique que vous pourrez charger grâce à l'application ou sur les bornes situées dans les gares.

Après le traitement de votre dossier, l'Agence imagine R vous enverra :

si c'est votre première inscription, votre pass chargé de votre forfait,

si c'est un renouvellement, un mail vous indiquera quand vous pourrez charger votre nouveau forfait sur votre pass.

Cette mise à jour s'effectue ensuite en station aux guichets ou automates.

N'hésitez pas à consulter le site pour retrouver toutes les informations complémentaires ou suivre « le pas à pas » pour faciliter votre inscription .

Outre les différents forfaits proposés le nouveau prix du ticket train/ tram/ Bus nous permet maintenant un aller / retour sur Paris au prix de 5 € soit 2,50 € le ticket.

A.M.A.P L'ART DU CHAMP

Qu'est-ce que c'est ?



Des produits de qualité, bios et produits localement : légumes, poulets, pintades, oeufs, et du fromage de chèvre !



Un engagement envers un producteur local au sein d'une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne



Un temps d'échange et de partage lors des distributions et journées à la ferme

REJOIGNEZ-NOUS

Distributions le jeudi soir à Villiers-sous-Grez

Panier de légumes : 16€

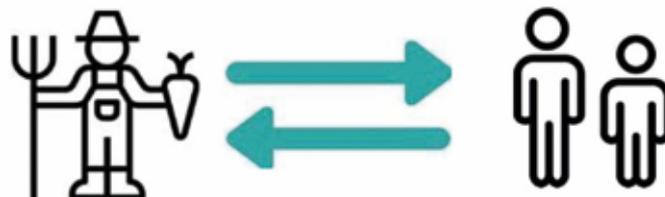
Fromage de chèvre : petite assiette 7€/ grande assiette 12,50€

Poulet : 12€/Kg Oeufs : 0,52€

Contactez-nous par mail à lartduchamp@gmail.com

ou par téléphone au 06 52 52 51 21

Adhésion à l'association: 12€



KERMESSE



21 JUIN 2025

KERMESSE DES ECOLES



VILLIERS-SOUS-GREZ / RECLOSES

ORGANISÉE À VILLIERS-SOUS-GREZ PAR L'ASSOCIATION A VIVRE

Cette année, **À vivre** renouvelle l'organisation d'une **kermesse gratuite** afin d'offrir à nos enfants une journée festive et **accessible à tous**.

Seuls les stands maquillage, tir à la carabine et tombola seront payants. En retour, nous ferons appel à votre **générosité** qui est **indispensable** pour permettre à l'association de financer différents événements, matériels et projets pour nos deux écoles.

Pour ce faire, une **boîte à dons** sera mise à votre disposition.

PROGRAMME

Spectacle des écoles - 11h

Buvette - De 12h à 18h

Nous proposerons, en vente à la buvette, des nems et autres mets salés (salades, quiches...) ainsi que des snacks sucrés. Vous trouverez des tables et des bancs à l'extérieur de l'école, si vous souhaitez venir partager un pique-nique convivial.

Ouverture des stands - 13h30

Tombola - 16h30

Si vous souhaitez nous contacter : avivreassociation@gmail.com
ou par téléphone au 06.52.63.07.21

Merci par avance de votre aide et de votre présence qui fera le succès de cette journée !



FÊTE NATIONALE A VILLERS-SOUS-GREZ

DIMANCHE 13 JUILLET

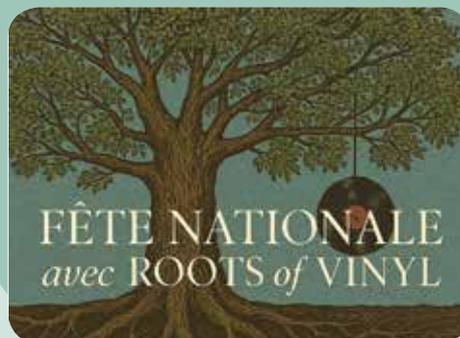
16H00

Ouverture du café
Les Trois Tilleuls



18H00

Concert



19H00

Restauration
avec Food Truck



21H30

Retraite au flambeaux
Départ du café et défilé dans le village

LUNDI 14 JUILLET

12H00



Restauration
au Foyer rural
Repas proposé
par l'Amicale Villaronne



SAISON 2025
CHŒUR PRÉLUDE
Direction Carlos Fassino

OLA GJEILO
1990
MESSE DE L'AUBE

BOB CHILCOTT
1980
A LITTLE JAZZ MASS

**ÉGLISE SAINT-ETIENNE
VILLIERS-SOUS-GREZ
DIMANCHE 22 JUIN À 18H00**



dimanche 6 juillet
à 11h00
Salle Sablonnière
à Larchant

Nous poursuivrons la découverte de Bachelard et les rêveries autour du feu...

Contact : 06 14 90 66 07

Réservation par courrier : 15 €
A renvoyer au moins 3 jours avant le concert un chèque à l'ordre de "Chœur Prélude Avon Fontainebleau" à Véronique Basquin, Résidence Le Carmetl, Bat 2, 8 Bd du Général Leclerc - 77300 Fontainebleau
Billet sur place : 18 €
Gratuité pour les moins de 18 ans



Cercle de lecture
villaron
Reprise le
29 septembre

Le cercle de lecture fait une pause et reprendra le samedi 29 septembre et le troisième samedi de chaque mois.
Je vous souhaite un bel été riche en lectures !

Deux café-Histoire avec Philippe Jacquet et l'association Utopies & co à la Forge, 23 rue Gabriel Bachet

Samedi 7 juin à 17h30
La IV^e République, histoire d'un régime mal aimé



Elle est la mal-aimée de nos Républiques, celle qui sert de repoussoir en cas de crise politique, « Vous voulez revenir à la IV^e ? », avec son cortège d'instabilité, de sentiment d'un pays peu ou mal gouverné. Il est vrai que cette République mal-née, contestée dès le départ a laissé un souvenir pour le moins ambivalent. Était-elle pour autant un mauvais régime ? A-t-elle complètement démerité ?

C'est à l'exploration de la IV^e République, son fonctionnement, son instabilité, mais aussi ses adversaires acharnés, ses réussites que vous êtes conviés.

samedi 21 juin à 17h30
L'ours et le loup, du totem à la peluche



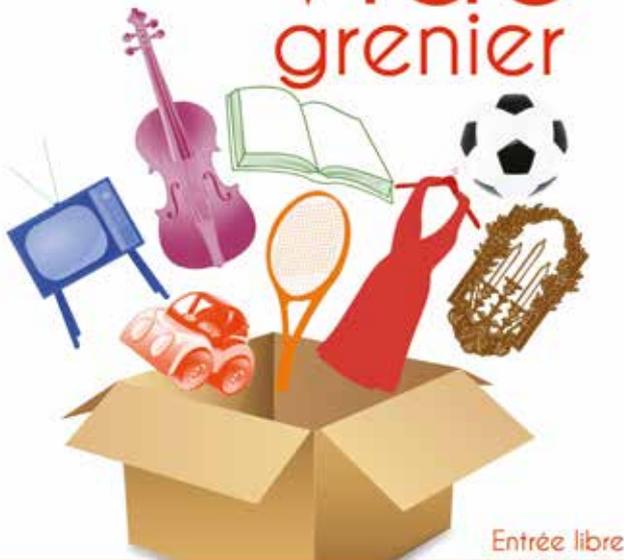
dans une moindre mesure le loup étaient des animaux respectés, symbole de force, de puissance, de royauté. La collégiale d'Aoste est dédiée à Saint Ours et de nombreux lieux portent le nom de saint Loup, dans toute l'Europe occidentale. Ces animaux, qui vivaient avec l'homme, parfois contre lui, ont été dévalorisés, massacrés, éradiqués et sont devenus de gentils compagnons de l'enfance ou le symbole des luttes pour une « vraie » nature.

Comment peut-on, d'un point de vue historique, comprendre cette évolution ?
C'est à cette exploration dans le domaine des rapports entre les sociétés humaines et la nature que vous êtes conviés.

L'Amicale villaronne organise
au Larry de Villiers-sous-Grez

Dimanche
31 août

Vide grenier



Entrée libre

Pas de réservation, emplacement : 3 € le m/
Buvette et restauration sur place ouvertes
à partir de 7h30

AMICALE VILLARONNE

à Villiers-sous-Grez
Médiathèque Janine Hérisson
salle des mariages

Atelier
couture libre
et gratuit

Le 3^e dimanche
de chaque mois
de 15h00 à 18h00

Venez coudre, partager vos connaissances et
vos astuces dans une ambiance conviviale !
Le principe est simple. Chacun amène son matériel,
sa machine, son fil et ses aiguilles,
ses idées de couture, son tissu...

Renseignements
Emmanuelle Sormail
06 81 33 86 75

Dernier atelier le dimanche 22 juin.
Reprise au mois de septembre.

Notre jeune volontaire en Service Civique a récemment parcouru les rues du village afin d'observer l'embellissement de vos devantures. Elle tient à vous féliciter pour ces belles initiatives et souhaite vous adresser un petit message personnel :

« Merci à chacun d'entre vous pour le temps et le soin que vous avez consacrés à fleurir, décorer et embellir le village.

Ces gestes simples, mais pleins de générosité, illuminent Villiers-sous-Grez bien plus qu'on ne le pense.

Grâce à vous, la commune rayonne de couleurs, de vie et d'humanité. »

Laura-Lynn Desmaris



ENIGMES

1- L'énigme (pas trop difficile) :

On me croise une fois par minute, deux fois par moment, mais jamais en un an.
Qui suis-je ?

2- L'énigme (très difficile) :

Deux portes : l'une mène à la mort, l'autre à la liberté.
Devant chaque porte se tient un gardien.
L'un ment toujours, l'autre dit toujours la vérité. Vous pouvez poser une seule question à un seul gardien.
Quelle question poser pour choisir la bonne porte ?

3- Les intrus :

Trouvez l'intrus et justifiez :

- 1/ Mars – Vénus – Saturne – Mercure – Lune – Neptune
- 2/ Triangle – Losange – Pentagone – Octogone – Sphère
- 3/ Paris – Madrid – Rome – Tokyo – Zurich
- 4/ Mozart – Bach – Chopin – Verdi – Rimbaud

Horaires de la mairie

lundi, mardi, jeudi : 13h30 -17h00 - samedi : 9h00 -12h00
Tél. 01 64 24 21 03 - mairie@villierssousgrez.fr

Permanences de nos conseillers municipaux

samedi matin : 10h00 -12h00

Horaires de l'agence postale :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 -16h30
samedi : 10h00 -12h00 - Tél. 09 77 85 70 86

Horaires de la bibliothèque

lundi : 16h00 - 18h00 - mercredi : 10h00 -12h00
samedi : 16h00 -18h00

Vacances scolaires :

lundi : 16h00 - 18h00 - mercredi : 10h00 -12h00

Tél. 06 48 20 12 11 - bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr

Horaires boulangerie

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 7h00 -13h00 et 16h00 - 20h00
Samedi - dimanche : 7h00 - 13h30 et 16h00 - 20h00
La boulangerie est fermée le mercredi

Collecte ordures ménagères : le mardi matin

Collecte des bacs jaunes

le mercredi matin des semaines paires
11 et 25 juin - 9 et 23 juillet - 6 et 20 août - 3 septembre

Entre deux Plume-Tambour, continuez de vous informer en consultant notre site internet : www.villierssousgrez.fr

PETITES ANNONCES

Communiquez-nous pour le prochain Plume Tambour vos petites annonces (achats/ventes, emploi, dons, partage, baby-sitting, aide à la personne, offre d'emploi, pet-sitting, etc.) à catherine_ballay@orange.fr



Aurore, coiffeuse à domicile se déplace chez vous du lundi au samedi sauf le mercredi (homme femme et enfants).

Contact : 06 78 41 81 03



Une nouvelle boutique de tissus, mercerie et laine vient d'ouvrir à Nemours, 17 avenue J.-F. Kennedy.

De quoi satisfaire toutes vos envies !

Mardi au vendredi : 10h00 à 13h00
14h00 à 18h00

Samedi 10h00 à 18h00

Contact : 07 62 81 32 48

Carnet

NAISSANCE

Bienvenue à Romane Boléat
née le 30 avril 2025

Si vous ne souhaitez pas voir vos évènements familiaux publiés, merci de nous en informer.



AGENDA ACTIVITÉS

7 juin - 17h30 - p 22

Café histoire

21 juin - 17h30 - p 22

Café histoire

21 juin - p 20

Kermesse des écoles

22 juin - 15h00 - 18h00 - p 23

Atelier couture

22 juin - 18h00 - p 22

Chœur Prélude

6 juillet - 11h00 - p 22

Plume philanthrope à Larchant

13 juillet - 19h00 - p 21

Concert Roots of Vinyl

13 juillet - 21h30 - p 21

Retraite au flambeau

14 juillet - 12h00 - p 21

Repas de l'Amicale Villaronne

31 août - p 23

Vide grenier



Les **services d'urgence** vous **rappellent** désormais avec le

0 800 112 112

Ceci n'est

pas un spam !



Pensez à **enregistrer** dès maintenant ce numéro **dans vos contacts**

